



Module de l'obtention du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (P) : L'état clinique d'une personne (Module 2)



Action

F026

6 semaines

Contactez l'IFAP pour avoir connaissance de la programmation

5 personnes

767 € * par participant

Responsable de session

E. Villepinte, directrice de l'institut de puériculture

Intervenants

Professionnels du secteur sanitaire et social, en lien avec les thèmes développés
Formatrices de l'institut de puériculture

Lieu

"IFAP - IMS de Pellegrin; rue Fransisco Ferrer; 33076 BORDEAUX cedex.; Tél. : 05 57 82 06 88; Fax. : 05 57 82 05 74."

Public

Dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience : Candidat ayant soutenu le livret n° 2 de présentation des compétences auxiliaire de puériculture et qui, à l'issue de l'entretien organisé par les DRJSCS, a la nécessité soit de présenter un nouveau livret n° 2 soit de valider cette unité de formation (dans un délai de 5 ans à partir de la décision).

Pour les personnes titulaires d'un diplôme d'état d'aide-soignant, d'auxiliaire de vie sociale, d'aide médico-psychologique, de la mention complémentaire aide à domicile ou d'un BAC professionnel ASSAP ou SAPAT

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) auxiliaire de puériculture :

- Avoir validé au minimum une unité de compétence de la formation auxiliaire de puériculture devant un jury de validation des acquis de l'expérience

- Demander un dossier d'inscription par mail à ifap.pellegrin@chu-bordeaux.fr

Pour les personnes titulaires d'un diplôme d'état (AS, DEAS, DEAVS, MCAD, AMP) :

- Trois ans d'exercice professionnel dans le métier au diplôme, temps plein

- S'inscrire en ligne au concours sur le site www.chu-bordeaux.fr - emploi et formation de l'étudiant - Ecoles et instituts de formation aux métiers de la santé - Institut d'auxiliaire de puériculture, entre le 3 octobre 2017 et le 24 octobre 2017 inclus, formation initiale, cursus partiel

Pour les personnes titulaires ou en terminale en BAC professionnel ASSP ou SAPAT :

- Etre titulaire ou en terminale de BAC pro ASSP ou SAPAT

- S'inscrire en ligne au concours sur le site www.chu-bordeaux.fr - emploi et formation de l'étudiant - Ecoles et instituts de formation aux métiers de la santé - institut d'auxiliaire de puériculture, entre le 3 octobre 2017 et le 24 octobre 2017 inclus, formation initiale, cursus partiel

Objectifs

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique

Identifier les signes de détresse et de douleur

Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance

Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie

Identifier les risques liés à la situation de la personne

Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

Programme

Théorie :

Anatomie et physiologie du corps humain : les organes des sens, les systèmes neuromusculaire, osseux, cardiocirculatoire, respiratoire, urogénital, digestif et endocrinien

Anatomie et physiologie de la peau et des muqueuses

Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne : la maladie aiguë, la maladie chronique, les situations d'urgence, les situations de fin de vie, la douleur et son expression, la souffrance, le deuil

Notion de maladie : lien entre santé et maladie, maladie somatique et maladie psychique, les processus pathologiques, les situations de soins

Paramètres vitaux : mesure quantitative et qualitative, signes d'alerte

Sémiologie et vocabulaire médical : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie

Démarche d'observation d'une situation : signes cliniques, changement de l'état clinique, alerte et urgence

Règles d'hygiène et de sécurité dans la mesure des paramètres vitaux. Pratiques : Les stages ont lieu dans différents sites des établissements d'accueil de la petite enfance. Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité :

Mesure des paramètres vitaux chez l'adulte et chez l'enfant : pulsations, température, pression artérielle, rythme respiratoire, mensurations, conscience, volume urinaire.

Surveillance des signes cliniques : couleur de la peau et des téguments, vomissements, selles, urines.

Observation de la douleur et du comportement

Réalisation de prélèvements non stériles : selles, urines, expectorations

Utilisation des outils de mesure

Transcription de la mesure des paramètres vitaux : réalisation de courbes de surveillance

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs

Exercices pratiques

Livret pédagogique

Analyse de cas concrets

Évaluation théorique écrite

Évaluation de la formation

Stage

Évaluation des compétences en stage

À noter

En référence à l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif au diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

Contact : 05.57.82.06.88.